

BLOC-NOTES

Services de Garde

Médecins

A partir de 20 h et jusqu'à 8 h, pour les Urgences et les Services de garde, composer le 15. Le centre 15 régule les appels des médecins de Cadillac et de Rions.

Pharmacies

28/06 Labussière
(Langoiran)

5/07 Baxerres
(Landiras)

Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90
Pompiers 18 05 57 98 00 16
Centre anti poison 15 05 56 96 40 80
Ambulances Claverie 05 56 62 65 25
Taxi 05 56 62 65 25
Dépannage GDF 05 56 79 92 60
SAUR 05 53 49 77 00
Numéro disponible 24h sur 24h, 7j/7j
Permanences dans les locaux rue du Pourret à Cadillac de 14h à 17h les lundis uniquement
DDE 05 57 98 08 50
Voies Navigables de France 05 56 62 66 50
Dépannage EDF 0810 333 033
SASS 05 56 76 54 93
Service d'Accompagnement Social aux Soins
73 rue Cazeaux Cazalet
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 19h45. Mardi, jeudi, dimanche de 9h à 16h45.

Cinéma Lux Programme

Du 24 juin au 7 juillet

Soirée Nuit du cinéma

L'âge de glace 3 et Transformers 2
Vendredi 3 juillet à 20 h 30

Séance jeune public

Le monde merveilleux d'Impy (à partir de 3 ans)
Mercredi 24/06 à 16 h, samedi 27/06 à 18 h

Egalement à l'affiche

Home

Vendredi 26/06 à 15 h, samedi 27/06 à 15 h, dimanche 28/06 à 18 h

Still walking (V.O.S.T.)

Mercredi 24/06 à 20 h 30, vendredi 26/06 à 21 h, lundi 29/06 à 20 h 30

Millenium

Jeudi 25/06 à 20 h 30, samedi 27/06 à 21 h, dimanche 28/06 à 15 h

Looking for Eric (.V.O.S.T.)

Mercredi 1/07 à 20 h 30, samedi 4/07 à 21 h, dimanche 5/07 à 15 h, lundi 6/07 à 20 h 30

Ne te retourne pas

Mercredi 1/07 à 15 h, vendredi 3/07 à 15 h, samedi 4/07 à 18 h, dimanche 5/07 à 18 h

Etreintes brisées (V.O.S.T.)

Jeudi 2/07 à 20 h 30, samedi 4/07 à 15 h

Agenda du Maire

Mercredi 24 juin : Conseil général
Jeudi 25 juin : Conseil d'administration du collège, Conseil municipal
Jeudi 2 juillet : réunion de quartier, réunion toutes commissions

Monsieur le Maire reçoit les Cadillacais sur rendez-vous selon ses disponibilités les **mercredis** à partir de **14 h**. Téléphoner au secrétariat au 05 57 98 02 10. Les **samedis** à partir de 10 h 30 **sans RDV**.

Agenda des élus

Jeudi 25 juin : Conseil municipal
Jeudi 2 juillet : réunion de quartier, réunion toutes commissions

Ouverture de la mairie

Mardi à vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi : de 9h à 12h

Téléphone : 05 57 98 02 10

Site internet

www.mairiedecadillac.com

Prochaine parution du

Cadillac Info

Mercredi 8 juillet 2009

Il sera distribué à partir du 8 juillet

CADILLAC info

Journal d'information municipal
Bimensuel
Directeur de la publication : Hervé de Gabory,
Maire de Cadillac
Rédaction : Sophie Le Port
Distribution : Ki-cible (Langon)
Tirage : 2300 ex
N° ISSN 0183-0805
Dépôt légal à parution



Ville de
Cadillac
Hospitalière par nature

CADILLAC info

Mercredi 24 juin 2009 n° 307

A la Une !

Le dimanche 28 juin

Les caisses à savon vont envahir la bastide

Fondée en 2001 à Cadillac, l'association Couac'On Sert va proposer le **dimanche 28 juin** une course de caisses à savon. La manifestation « **Couac'à savon** » se déroulera au cœur de la bastide, de **10 h à 19 h**. Le **parcours s'établira de la place du château à la Porte de la Mer**, avec une rampe de lancement au départ et un dispositif de sécurité à l'arrivée, au niveau du parking.

La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction et de freinage, dépourvu de moteur et de pédales. Le pilote doit pouvoir maîtriser sa direction et son freinage. La fabrication de la caisse doit être artisanale. Une **homologation des véhicules** sera faite par les commissaires avant le départ de la course, de **10 h à 11 h 30 sur la place du château**. Les véhicules qui ne seront pas jugés fiables seront refusés.

Les courses débuteront à partir de **14 h** avec tout d'abord, l'épreuve du slalom (on dispose sur le

parcours des plots qu'il faut contourner sans les renverser). La vitesse sera également testée, avec un parcours de descente, de l'église jusqu'à la Porte de la Mer. Pour finir, la distance sera à l'honneur. Deux personnes pousseront une caisse, pendant 10 mètres, pour l'envoyer le plus loin possible. Des sauveteurs et des pompiers seront présents sur les lieux stratégiques de la course.

Les caisses à savon seront évaluées d'un point de vue technique et selon leur originalité. **L'annonce des résultats et à la remise des prix se dérouleront de 18 h à 19 h**. Par ailleurs, en parallèle de la manifestation, le public aura la possibilité de voter pour l'élection de la plus originale des caisses à savon. D'autre part, des baptêmes de caisses à savon seront organisés pour sensibiliser le public à cette activité. Sur le site, les visiteurs pourront découvrir aussi un stand de la prévention routière.

Buvette et restauration sur place (en partenariat avec l'association Les Benaugens de l'Ovalie).

Hervé de Gabory

SOMMAIRE

A la une : Les caisses à savon vont envahir la bastide	p 1
Gros plan sur la ville	p 2
Zoom sur le concours des maisons fleuries	p 3
L'association Vacances et Familles 33 cherche des bénévoles	p 3
Bloc notes	p 4

GROS PLAN SUR LA VILLE

HALTE AUX NUISANCES SONORES DES DEUX ROUES
Des riverains ont alerté la municipalité sur les nuisances occasionnées par des conducteurs de scooters. Il a été décidé de mener des actions associant la gendarmerie et la police municipale, afin de constater les infractions et de faire cesser les incivilités. La première intervention s'est déroulée le 16 juin et d'autres sont programmées dans les jours à venir.

Communiqué de la S.A.U.R.

Les bureaux de Cadillac sont ouverts au public le lundi de 14 h à 17 h.

Spectacles de fin d'année de l'Atelier Expressions

Le mardi 30 juin à 20h 30 au collège Anatole France : "Petites histoires impertinentes" par les CP/CE1, suivi des CM2 et des 6^{èmes}/5^{èmes}. Le mercredi 1^{er} juillet au parc municipal pour un pique-nique tiré du sac, suivi d'une représentation en plein air de "Passe ton bac d'abord", création théâtrale dansée et chantée des lycéens. Pendant le repas, les adultes joueront "aux tables" quelques scénettes de "L'art de la chute" de G. Foissy.

Cette année, les spectacles seront gratuits pour tous les enfants de moins de 18 ans, adhérents ou non. Le tarif sera de 5 € pour les adultes.

Permanence pour la défense des consommateurs

L'association CVLV tiendra une

permanence le jeudi 2 juillet, de 14 h à 17 h, à la mairie.

Réunion de quartier

Le jeudi 2 juillet à 18 h 30, au Chemin de Quinot, le Conseil municipal donne rendez-vous aux cadillacais des quartiers Saillan, Minguin, aux Payres, Bertranet, Chemin de Quinot (jusqu'au croisement de la route de Branne), route de Branne (à partir du croisement jusqu'à Bertranet). A l'issue de la réunion, les élus et les cadillacais partageront le verre de l'amitié, sous un chapiteau dressé à cet effet.

Les Aînés d'Epernon

Les Aînés d'Epernon se réuniront le vendredi 3 juillet à 15 h dans les salons de la R.P.A.

Marché des Producteurs de Pays

Rendez-vous le vendredi 3 juillet pour découvrir les saveurs de notre terroir à partir de 19 h, le long des remparts de la ville. Animation musicale assurée par Duo Tamba (variété française, anglo-saxonne, cabaret).

Concert de Chants corses

L'ensemble A. Vuciata, composé de cinq musiciens, dont trois instrumentistes de renommée internationale, interprétera des chants traditionnels. L'histoire d'un berger sera le fil conducteur d'une promenade musicale qui vous emmènera, du village au maquis, au plus profond de l'âme corse. Le vendredi 3 juillet à 20 h 30 en la Collégiale Saint-Blaise de Cadillac.

Vide-grenier de l'U.A.C. Hand-ball

L'U.A.C. Hand-ball organise un vide-grenier le dimanche 5 juillet de 8 h à 18 h au Parc municipal.

Permanence Infodroits

La prochaine permanence Infodroits se tiendra le mardi 7 juillet, de 14 h à 16 h, à la M.D.S.I. Prendre rendez-vous au 05 56 45 25 21.

Bal des pompiers

Le bal des pompiers aura lieu le lundi 13 juillet à partir de 19 h sur le parking du centre de secours, avenue Joseph Caussil. Restauration possible sur place. Un feu d'artifice sera tiré vers 23 h.

A.T.I.

L'Association de Tutelles et d'Intégration tiendra une permanence en mairie, le mercredi 15 juillet, de 14 h à 16 h (sans rendez-vous).

Plan canicule 2009

Du 1^{er} juin au 31 août 2009, nous vous rappelons les numéros à connaître :

- Canicule Info Service (appel gratuit) : 0 800 06 66 66 (ouvert au minimum de 8 h à 20 h, du lundi au samedi)
- le 15 pour le SAMU
- le 18 pour les Pompiers
- le 112 numéro d'urgence unique Européen.

Vente d'un minibus

La commune met en vente un minibus. A signaler un petit choc à l'avant et changement du radiateur à prévoir. Merci d'adresser vos propositions à la mairie.

Rentrée scolaire 2009-2010

Les enfants de maternelle et de primaire reprendront le chemin de l'école le jeudi 3 septembre.

ZOOM SUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jury du concours communal des maisons fleuries s'est récemment réuni pour lancer officiellement cette édition 2009. Il est composé de 17 membres, élus, professionnels (jardiniers de la ville, un pépiniériste), anciens lauréats du concours et de Cadillacais.

Le jury vient de débiter sa tournée. La sélection finale s'effectuera fin juillet et les concurrents seront départagés fin août. Le palmarès sera dévoilé lors d'une soirée prévue à l'automne.

Le jury rappelle que les

personnes souhaitant participer ne sont plus dans l'obligation de s'inscrire. Les Cadillacais ayant obtenu un 1^{er} prix dans l'une des catégories du concours fleuri, trois années consécutives, sont placés hors concours durant une période de trois ans.

Cette année, les cinq catégories retenues sont les suivantes : les maisons avec un jardin visible de la rue, les balcons, terrasses ou remparts, les fenêtres et pas de porte, les commerces visibles de la rue, les jardins potagers visibles de la rue.

L'attribution des prix aux

participants du concours s'effectue selon une grille de notation constituée des critères suivants : choix du végétal et des fleurs, propreté et entretien, esthétique et harmonie, mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine. Le jury prend également en compte tout ce qui pourrait nuire à l'environnement (façade délabrée ou sale, propreté des lieux et des plantations...). Le règlement du concours est disponible à l'accueil de la mairie.

Renseignements

Service communication

05 57 98 02 10

L'ASSOCIATION VACANCES ET FAMILLES 33 CHERCHE DES BENEVOLES

Né il y a plus de 40 ans, le projet de « Vacances & Familles » rend possible l'accès aux vacances pour les familles les plus démunies et qui disposent des aides aux vacances de la CAF, de la MSA ou d'un autre organisme. Leur action est rendue possible grâce au soutien actif de partenaires publics et privés (CAF, collectivités territoriales, Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées, secrétariat d'Etat au Tourisme...).

La spécificité de « Vacances et Familles » repose sur un réseau de plus de 2 000 bénévoles qui

accompagnent les familles avant, pendant et après les vacances. En amont, le réseau, en collaboration avec ses partenaires, repère les familles concernées. Les équipes (bénévoles et salariés) des associations de départ aident les familles à construire leur projet vacances et à le mener jusqu'au bout. Sur place, elles facilitent leur adaptation à leur nouvel environnement et les aident en cas de besoin. Les familles organisent elles-mêmes leurs vacances : repas, vie quotidienne, loisirs... Elles sont certes soutenues mais non pas assistées.

L'association « Vacances et Familles 33 » lance un appel à toutes les personnes, possédant un véhicule, qui souhaiteraient devenir bénévoles du canton de Cadillac pour juillet et août. Ceci afin d'assurer l'accueil et de véhiculer les bénéficiaires de cette association, logés au camping de Cadillac par la Communauté de Commune.

Renseignements auprès de M.F. Patachon au 05 56 62 11 66, M.F. Serf au 05 56 62 98 23, ou P. Dupeyron au 05 56 62 91 79, elles-mêmes bénévoles qui pourront répondre à toutes vos interrogations.